



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 04 SEPTEMBRE 2023

Présents : MM Le Nagard (Président) – Duclos - Gondel

Assistent : MM. Renault (Cda) - Vernet (Comité)

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- *N° d'affiliation*
- *Championnat ou coupe*
- *Division et groupe*
- *N° du match*
- *Date du match*

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



COURRIERS CLUBS

CS Jocasziens : Engagement du 17-07-23

Réception de votre dossier d'engagement pour une équipe Senior Futsal.
La commission vous demande d'effectuer vos demandes de licences au plus vite.
L'engagement des équipes futsal jeunes est à effectuer par Google Forms ?
Veuillez utiliser le lien ci-joint : <https://forms.gle/9jdXStSWY5D6ZrWS9>

Eaubonne CSM : Mail du 19-07-23

Pris note du désengagement de votre équipe 2 Futsal.

Montigny LVDB : Mail du 26-07-23

Pris note de votre demande de modification de l'horaire des rencontres pour votre équipe 2 suite parution des groupes.
Accord de la commission.

Combo Futsal : Mail du 26-07-23

Pris note de l'horaire de vos rencontres à domicile : **le samedi à 18H00.**
Accord de la commission.

Foot Loisir Indoor : Mail du 28-07-23

Réception de l'attestation de mise à disposition du gymnase pour vos rencontres Senior et U16.

ST Brice FC : Mail du 01-08-23

Pris note de l'adresse du gymnase et de l'horaire des rencontres pour votre équipe Senior : **le samedi à 20H30.**
Accord de la commission.

Foot Loisir Indoor : Mail du 04-08-23

Pris note de votre demande modification de l'horaire de vos rencontres Senior et U18 : **le samedi à 12H30.**
Pris note de l'horaire des rencontres de votre équipe U16 : **le samedi à 11H00.**
Accord de la commission.

My Sarcelles Futsal : Mail du 05-08-23

Pris note de votre demande modification du jour des rencontres pour votre équipe Senior 1 : **le lundi à 21H30.**
Accord de la commission.

Bezons Futsal Club : Mail du 07-08-23

Demande de renseignements concernant le nombre de mutés en championnat Futsal D1 et D2.
Suivant le règlement du Football diversifié, il n'y a pas de limitation de joueurs mutés en championnat départemental.

Eaubonne CSM : Mail du 24-08-23

Suite erreur administrative, la commission a retiré votre équipe 2 du calendrier D2 groupe A.
La commission vous demande la confirmation de l'horaire des rencontres de votre équipe 1 le samedi.

Cergy-Pontoise FC : Mail du 24-08-23

Réception de l'attestation de mise à disposition du gymnase pour vos rencontres Senior et U15.

Avicenne ASC : Mail du 31-08-23

Pris note de votre demande modification du jour des rencontres pour votre équipe Senior 2 : **le mercredi à 21H30.**
Accord de la commission.

Entente MMB : Mail du 31-08-23

Pris note de votre demande d'engagement d'une équipe senior.
Accord de la commission.
Votre équipe prendra la place de l'exempt 11 en D2 / A.
La commission vous demande d'effectuer les demandes de licences nécessaires au plus vite.



CALENDRIER 2023 / 2024

CALENDRIER SENIOR FUTSAL D1-D2

Septembre 2023

11 au 17 J1 - Championnat D1-D2
18 au 24 Championnat Ligue - Cadrage Coupe Nat
25 au 01 J2- Championnat Ligue + D1-D2

Octobre 2023

02 au 08 Coupe Nat - MR
09 au 15 J3 - Championnat Ligue + D1-D2
16 au 22 Coupe Nat - Paris IDF - Cadrage Coupe Comité - MR
23 au 29 J10 - Championnat D1-D2

Novembre 2023

30 au 05 MR
06 au 12 J4 - Championnat Ligue + D1-D2
13 au 19 Coupe Nat - Paris IDF - 1er Tour CVO - MR
20 au 26 J5 - Championnat Ligue + D1-D2

Décembre 2023

27 au 03 Coupe Nat - Paris IDF - 1/8 Coupe Comité - MR
04 au 10 J6 - Championnat Ligue + D1-D2
11 au 17 J11 - Championnat D1-D2 - Coupe Nat - Paris IDF
18 au 24 MR

Janvier 2024

08 au 14 J7 - Championnat Ligue + D1-D2
15 au 21 Coupe Nat - Paris IDF - 2ème Tour CVO - MR
22 au 28 J8 - Championnat Ligue + D1-D2

Février 2024

29 au 04 J9 - Championnat Ligue + D1+D2
05 au 11 J12 - Championnat Ligue + D1-D2
12 au 18 Coupe Paris IDF - 1/8 CVO - MR
19 au 25 Coupe Paris IDF - 1/8 CVO - MR
26 au 03 J13 - Championnat Ligue + D1-D2

Mars 2024

04 au 10 J14 - Championnat Ligue + D1-D2
11 au 17 J15 - Championnat Ligue + D1-D2
18 au 24 J16 - Championnat Ligue + D1-D2
25 au 31 Coupe Paris IDF - 1/4 CVO - 1/4 Comité - MR

Avril 2024

01 au 07 J17 - Championnat Ligue + D1-D2
08 au 14 J20 - Championnat D1-D2 - Coupe Paris IDF
15 au 21 Coupe Paris IDF - 1/2 CVO - 1/2 Comité - MR
22 au 28 J18 - Championnat Ligue + D1-D2

Mai 2024

29 au 05 J19 - Championnat Ligue + D1-D2
06 au 12 MR
13 au 19 J22 - Championnat Ligue + D1-D2
20 au 26 J21 - Championnat D1-D2

Juin 2024

01 au 02 Finale CVO + Comité



GROUPES 2023 / 2024

Suite aux différentes modifications effectuées, veuillez trouver ci-dessous la composition des groupes D1 et D2.

GROUPES FUTSAL DVOF

DIVISION 1 Gr U		
N°	N° DU CLUB	NOM DU CLUB
1	551972	AVICENNE ASC 2
2	580882	MARCOUVILLE CITY CP 3
3	560543	ARNOUVILLE USC 1
4	560866	COMBO FUTSAL 1
5	590534	ARGENTEUIL RC 1
6	552305	OSNY UNITED 1
7	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 2
8	590442	LES SPORTIFS DE GARGES 2
9	561071	ASF ARGENTEUIL 2
10	550552	SANNOIS FCE 1
11	519039	EAUBONNE CSM 1
12	580869	PERSANAISE CFJ 1

DIVISION 2 - GR A		
N°	N° DU CLUB	NOM DU CLUB
1	561101	MONTIGNY LVDB 1
2	560964	BEZONS FUTSAL CLUB 2
3	510506	GONESSE RC 1
4	850889	MONTMAGNY ASFS 2
5	590566	MONTMORENCY FUTSAL 2
6	527269	SAINT BRICE FC 1
7	560814	FUTSAL CLUB VLB 1
8	560466	MY SARCELLES FUTSAL 1
9	550552	SANNOIS FCE 2
10	551988	CERGY-PONTOISE FC 2
11	580487	ENTENTE MMB 1
12	561071	ASF ARGENTEUIL 3

DIVISION 2 - GR B		
N°	N° DU CLUB	NOM DU CLUB
1	560 964	BEZONS FUTSAL CLUB 1
2	560972	JOCASSIENS CS 1
3	560866	COMBO FUTSAL 2
4	551445	PARMAIN FUTSAL AS 2
5	582623	AFS VAUREAL 2
6	590534	ARGENTEUIL RC 2
7	560467	MY SARCELLES FUTSAL 2
8	549561	DEUIL-ENGHIEN FC 1
9	551988	CERGY-PONTOISE FC 1
10	581364	GOUSSAINVILLE FC 2
11	582621	FOOT INDOOR LOISIR 1
12	561101	MONTIGNY LVDB 2

CHAMPIONNAT FUTSAL (Groupe à 12)

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05	Journée 06	Journée 07	Journée 08	Journée 09	Journée 10	Journée 11
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
11-sept.-23 au 17-sept.-23	25-sept.-23 au 1-oct.-23	9-oct.-23 au 15-oct.-23	6-nov.-23 au 12-nov.-23	20-nov.-23 au 26-nov.-23	4-déc.-23 au 10-déc.-23	8-janv.-24 au 14-janv.-24	22-janv.-24 au 28-janv.-24	29-janv.-24 au 4-févr.-24	23-oct.-23 au 29-oct.-23	11-déc.-23 au 17-déc.-23
2 - 11	3 - 1	4 - 2	5 - 3	6 - 4	7 - 5	8 - 6	9 - 7	10 - 8	11 - 9	1 - 10
4 - 9	5 - 10	6 - 11	7 - 1	8 - 2	9 - 3	10 - 4	11 - 5	1 - 6	2 - 7	3 - 8
6 - 7	7 - 8	8 - 9	9 - 10	10 - 11	11 - 1	1 - 2	2 - 3	3 - 4	4 - 5	5 - 6
8 - 5	9 - 6	10 - 7	11 - 8	1 - 9	2 - 10	3 - 11	4 - 1	5 - 2	6 - 3	7 - 4
10 - 3	11 - 4	1 - 5	2 - 6	3 - 7	4 - 8	5 - 9	6 - 10	7 - 11	8 - 1	9 - 2
12 - 1	2 - 12	12 - 3	4 - 12	12 - 5	6 - 12	12 - 7	8 - 12	12 - 9	10 - 12	11 - 12
Journée 22	Journée 12	Journée 13	Journée 14	Journée 15	Journée 16	Journée 17	Journée 18	Journée 19	Journée 20	Journée 21
Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour
13-mai-24 au 19-mai-24	5-févr.-24 au 11-févr.-24	26-févr.-24 au 3-mars-24	4-mars-24 au 10-mars-24	11-mars-24 au 17-mars-24	18-mars-24 au 24-mars-24	1-avr.-24 au 7-avr.-24	22-avr.-24 au 28-avr.-24	29-avr.-24 au 5-mai-24	8-avr.-24 au 14-avr.-24	20-mai-24 au 26-mai-24



DEMANDE D'INFORMATIONS

La commission demande à tous les clubs ayant des rencontres programmées un jour férié de bien vouloir aviser le DVOF de l'impossibilité de disputer les rencontres le jour prévu au calendrier.

Dans le cas de fermeture du gymnase un jour férié, merci de fournir au DVOF l'attestation d'indisponibilité du gymnase.

MATCHS REPORTÉS

SENIOR D2

En raison du manque de licences enregistrées pour de nombreux clubs, la commission décide de reporter les rencontres de la 1^{ère} journée des groupes A et B de D2 à une date ultérieure.

ENGAGEMENT JEUNES SAISON 2023 / 2024

Les Feuilles d'engagement des équipes de Jeunes sont à retournées au secrétariat du DVOF pour **le mercredi 13 septembre dernier délai** afin de pouvoir valider l'organisation des plateaux et critérium lors de la réunion clubs.

Obligations clubs :

Critériums U16 : nécessité d'avoir un créneau fixe pour cette catégorie le samedi ou le dimanche.

Les engagements des équipes sont à effectuer sur **l'application Google Forms** : <https://forms.gle/9jdXStSWY5D6ZrWS9>

Critériums U12 et U14 : nécessité d'avoir un créneau fixe pour chaque catégorie le samedi ou le dimanche ou en alternance 1 week-end sur 2.

Les engagements des équipes sont à effectuer sur **l'application Google Forms** : <https://forms.gle/9jdXStSWY5D6ZrWS9>

Plateaux U7 et U9 : nécessité d'avoir un créneau fixe le samedi ou le dimanche différent de celui prévu pour les critériums U12 et U14.

Les engagements des équipes sont à effectuer sur **l'application FAL** disponible sur le site du DVOF.

Les clubs ne disposant pas de créneaux distincts pour les plateaux et les critériums ne pourront pas engager d'équipes dans toutes les catégories.

Prochaine réunion
Lundi 18 septembre à 18H30